



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES SPORTS,  
DE LA JEUNESSE,  
DE L'ÉDUCATION  
POPULAIRE ET DE  
LA VIE ASSOCIATIVE

 **île de France**



# PÔLE ESPOIRS MASCULINS D'ÎLE-DE-FRANCE

Centre départemental de formation et d'animation sportives (CDFAS)  
64 rue des Bouquinvilles, 95600 Eaubonne



**FFHANDBALL**

# PRÉSENTATION

Les jeunes garçons intègrent, sur proposition des cadres techniques fédéraux, la structure du pôle d'Eaubonne pour y suivre un cursus de 3 ans maximum.

La première année au pôle est une année probatoire (en particulier le 1<sup>er</sup> trimestre) durant laquelle le jeune garçon sera évalué sur ses capacités à concilier les études et l'entraînement intensif.

La seconde et la troisième année sont des temps de perfectionnement. L'année, en classe de terminale, reste une année où la préparation du baccalauréat sera la priorité.

Durant, ce passage dans la structure, l'athlète est le cœur du projet tout à la fois scolaire, éducatif et sportif qui requiert une capacité à mener à bien ces trois composantes. Des aménagements, des moyens et une organisation souple faciliteront sa réussite.

Le pôle est une étape du projet performance fédéral (PPF) pour donner aux jeunes athlètes l'accès vers les clubs de LNH ainsi que vers le niveau international.

Le pôle espoirs intègre donc un double projet au sein du PPF :

- scolaire (par la certification Bac/Bac pro et par un parcours renforcé)
- sportif (par les sélections nationales et par les clubs d'élite de l'Île-de-France)

Par délégation du Ministère des Sports et de la direction technique nationale, le pôle espoirs relève de la responsabilité de la ligue régionale d'Île-de-France.

Son financement est soutenu par le Ministère des Sports, la FFHB, le Conseil Régional d'Île-de-France, l'Éducation Nationale, la ligue régionale, et les familles (coût annuel d'un athlète : 10 000 euros – coût à la charge de la famille : 2 700 euros).



*promotion 2016-2017*

# PROJET SCOLAIRE



La réussite scolaire reste la priorité durant la totalité du passage du jeune au sein de la structure.

## Objectifs - missions

La structure « pôle espoirs » a vocation à créer les conditions nécessaires permettant :

- d'assurer la réussite scolaire,
- de permettre d'atteindre un niveau optimum d'organisation personnelle du travail,
- d'assurer un suivi et un soutien scolaire, un rattrapage des cours (stages et compétitions sur le temps scolaire)
- d'assurer une aide à l'athlète en difficulté,
- d'assurer une relation étroite avec les parents : un bilan scolaire et sportif est adressé sur le bulletin scolaire (des bilans intermédiaires pouvant vous être envoyés en sus si nécessaire)
- d'assurer l'orientation scolaire du jeune : l'élève en seconde élabore son projet personnel scolaire et commence à réfléchir à son « projet de vie » avec l'équipe éducative ; chaque fin d'année scolaire (et en cours d'année si nécessaire), nous nous rencontrerons avec les parents et l'athlète pour envisager la suite de son cursus.

## Quatre structures d'accueil :

Lycée Gustave-Monod (Enghien-les-Bains)

Lycée Ferdinand-Buisson (Ermont)

Lycée Gustave-Eiffel (Ermont)

Collège René-Descartes (Soisy-sous-Montmorency)

## Organisation - Moyens

### **Aménagement du temps scolaire**

Les élèves bénéficient tout au long de la semaine d'aménagement d'emploi du temps pour les entraînements.

- étude obligatoire de 20h45 à 22h15
- 2 salles personnalisées et surveillées
- soutien méthodologique
- soutien par matière

### **Coordination**

Durant son cursus au pôle, le jeune est placé sous la responsabilité du CTN (P. PERSON) qui assure les relations avec les conseillers principaux d'éducation, les professeurs principaux de l'établissement et les parents.

À tout moment, les parents peuvent solliciter un entretien avec les professeurs et/ou le chef d'établissement ainsi que le responsable du pôle.

# PROJET SPORTIF

## Objectifs - Missions

La structure « pôle espoirs », avec son encadrement diplômé d'État, a vocation à :

- optimiser le potentiel du joueur.
- assurer une formation en relation avec les orientations fédérales.
- participer au renouvellement des élites nationales et régionales.
- orienter le joueur, selon ses potentialités.

## Cursus sportif

L'athlète, pour mener à bien son projet, bénéficiera des moyens suivants :

### **Un programme individualisé d'entraînement**

- 5 entraînements par semaine
  - les lundi, mardi et jeudi soir, de 17h00 à 19h30
  - les mardi matin, de 8h00 à 9h30 (pour les élèves de première et terminale)
  - le mercredi matin de 11h à 13h00
  - le mercredi après-midi de 15h30 à 19h
- une formation et un perfectionnement individualisés
- une formation collective
- du renforcement musculaire
- un travail vidéo

### **Compétition scolaire**

Compétition « inter-pôles » au sein de l'UNSS avec possibilité de qualification pour les championnats du monde scolaire.

### **Une filière promotionnelle vers le haut niveau**

Selon ses potentialités, le jeune pourra faire l'objet de :

- stages regroupant les meilleurs potentiels (stages nationaux),
- programmes individuels, à l'issue de chaque regroupement élaboré en liaison avec les entraîneurs des équipes de France jeunes et juniors,
- sélection nationale en équipe de France jeunes,
- des regroupements nationaux pour les meilleurs potentiels.



# SUIVI MÉDICAL

## Organisation - Moyens

- un médecin fédéral référent
- un kiné fédéral référent
- le cabinet de kiné du CDFAS
- suivi diététique
- suivi psychologique de terrain

Tout au long de sa pratique sportive, le jeune fera l'objet, par toute une équipe médicale, d'un suivi personnalisé, selon les modalités suivantes :

- le jeune pourra faire l'objet de consultation médicale si besoin, chaque lundi soir et jeudi soir, par le médecin du pôle et du kiné ;
- en cas de blessures pendant la semaine au pôle, toutes les mesures sont prises pour traiter les cas d'urgences (radio, soins) ;
- une feuille de liaison est transmise au club en cas d'arrêt sportif ;
- chaque jeudi soir, une concertation entre l'équipe médicale et les responsables du pôle permet d'établir un bilan de l'ensemble des jeunes de la structure pôle.



# ORGANISATION

## Hébergement

Sauf exception, l'ensemble des jeunes appartenant à la structure est hébergé à l'internat du CDFAS.

Les jeunes y résident durant toute la semaine. Les secondes et troisièmes années sont libérées le vendredi au plus tard à 16h30 afin de rentrer dans leur famille et avoir la possibilité de s'entraîner avec leur club le vendredi soir. Pour les premières années, un aménagement progressif est installé en concertation avec l'équipe éducative. À la fin du week-end, les jeunes sont de retour obligatoirement à l'internat le dimanche soir entre 20h et 22h au plus tard.

Le coût de participation au fonctionnement des familles, est de 2 600 € annuel. Des aides éventuelles sont possibles selon les conditions sociales du jeune et de sa famille (nous consulter).

## Le CDFAS Eaubonne :

- chambres de 2 lits
- restauration adaptée
- salle d'étude
- salle multimédias
- salle détente TV
- gymnase 40 m x 20 m / parquet
- salle de musculation
- stade d'athlétisme couvert
- piscine

## Organisation des journées

### ***lundi, mardi et jeudi***

7h00 : lever

7h30 : petit déjeuner

8h00 à 16h30 : cours

17h30 à 19h30 : 2 unités d'entraînements

19h30 : suivi médical (lundi et jeudi)

20h00 : dîner

20h45 à 22h15 : étude accompagnée obligatoire

22h45 : présence dans la chambre

### ***mercredi (élèves de seconde et première)***

7h00 : lever

7h30 : petit déjeuner

8h00 à 10h00 : cours

11h00 à 12h30 : entraînements

13h00 : déjeuner

15h30 à 19h00 : entraînements en atelier

20h45 à 22h15 : soirée surveillée

22h45 : présence dans la chambre

***vendredi : libérés après les cours selon les emplois du temps***



# MODALITÉS D'ENTRÉE AU PÔLE



## Pré-requis

Avoir la capacité à concilier 12 heures d'entraînements par semaine et travail scolaire (régulier et suivi).  
Avoir une licence compétitive.

## Convocation et information

### Étape 1 : dossier d'inscription

Pour les joueurs retenus lors des sélections régionales, le dossier d'inscription est à remplir et à renvoyer (avec les 2 bulletins scolaires de l'année en cours) par mail **avant le 1<sup>er</sup> mars 2017** à l'adresse suivante :  
[person.pascal@orange.fr](mailto:person.pascal@orange.fr)

### Étape 2 : Concours sportif - Admissibilité

Le concours sportif d'admissibilité pour les garçons né(s) en 2001 & 2002 se déroulera le **mercredi 8 mars 2017** au CDFAS - gymnase Luc-Abalo (64 rue des Bouquinvilles - 95600 Eaubonne).

#### Déroulement du concours pôle :

- 10h00, accueil
- 10h30-12h00, ateliers handball
- 12h30, déjeuner au self du CDFAS
- 14h30, tests physiques  
en parallèle, réunion avec les parents

À l'issue de cette journée, trois types de courriers pourront être envoyés :

1- Retenu sportivement / 2- Liste d'attente / 3- Non admissible

## Information à tous :

Vous recevrez une convocation après délibération du concours sportif et de l'étude des dossiers.

### L'admission définitive se fera après

- 1- la batterie des test médicaux (examen clinique / échographie du cœur au repos / ECG / épreuve d'effort / consultation dentaire / bilan sanguin / bilan morpho-statique)
- 2- entretien psychologique avec l'athlète et sa famille
- 3- l'acceptation du dossier scolaire par le chef d'établissement et le responsable du pôle
- 4- l'admission dans la liste sportive de la rentrée 2017